

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Lorraine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

**Décision n° 715 du 12 janvier 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : INTJ1500083S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 56001 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424069S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2015:

Jabin, Patrice Nigend : 138 250 Numéro de livret de solde : 5 322 338

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2015:

Main, Philippe Nigend : 132 708 Numéro de livret de solde : 5 295 674

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2015:

Comte, Sébastien Nigend : 182 668 Numéro de livret de solde : 8 040 949

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2015:

Berain, Jérôme Nigend : 218 297 Numéro de livret de solde : 8 064 874

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2015.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Lorraine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*
J.-R. VÉCHAMBRE